



N°32 - Décembre 2024

# PREIGNÂC

LE MAG

Assainissement

Nouvel  
adressage

Gestion des  
déchets





Chères preignacaises,  
chers preignacais,

La fin d'année est là, et avec elle son florilège de moments festifs en famille, entre amis... Mais cela ne doit pas nous faire oublier les défis que nous devons relever dans les prochains mois.

À l'échelle communale, les annonces gouvernementales en termes budgétaires nous imposeront de nous adapter et de revoir certaines actions. Il nous faudra être prudents. Les équipes municipales suc-

cessives ont toujours fait attention, ont engagé des dépenses au plus juste, en fonction des capacités de la commune. Cela nous a permis d'investir dernièrement dans la rénovation de l'école et d'envisager les investissements sur l'aménagement de bourg. N'oublions pas que les communes sont le poumon économique de la France et que par leurs actions elles donnent du travail à beaucoup d'entreprises locales.

## SOMMAIRE

|         |   |
|---------|---|
| 2       | Mot du Maire  |
| 3       | Le Conseil Municipal des Jeunes   |
| 4 & 5   | Vie associative & locale  |
| 6       | Quoi de neuf à l'école ?  |
| 7       | Social  |
| 8 & 9   | La commune en bref  |
| 10 & 11 | Environnement   |
| 12      | Agenda, carnet de naissances, mariages et décès, la recette de nos aînés, suivez-nous ! |



**Directeur de la publication :** Thomas FILLIATRE  
**Rédaction :** Valérie LAGRAVE & l'équipe municipale  
**Crédit photos :** Valérie LAGRAVE & l'équipe municipale  
**Conception :** Agence Les 2 Rives  
**Tirage :** 1200 exemplaires  
**Impression :** Sauternes Impression à Toulence

2024 a été une année de travaux sur la RD1113 (réfection de l'assainissement, rénovation du réseau d'eau...), travaux qui devraient être suivis début 2025 par la première tranche de l'aménagement de bourg. Nous mesurons l'impact que ces derniers ont eu ou ont encore sur la vie quotidienne, nous vous remercions toutes et tous pour votre patience.

2025 va être aussi une année de changements au niveau de l'assainissement, la gestion des déchets, l'adressage.... Tous ces points sont développés dans ce bulletin et n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus ou des agents pour de plus amples informations.

Enfin, je voulais vous parler de l'engagement, valeur pas toujours facile à appréhender. À l'heure des réseaux sociaux et des effets négatifs qu'ils peuvent avoir sur nos interactions sociales, à l'heure de l'immédiateté, des tensions entre personnes, des violences verbales trop souvent utilisées, il faut avoir beaucoup de courage pour s'engager.

Aussi, je veux rendre hommage à toutes les personnes qui œuvrent au quotidien : aux aides ménagères qui assistent les personnes âgées et/ou handicapées et leur permettent de rester à leur domicile, aux enseignants pour leur accompagnement auprès des enfants, aux soignants (nombreux sur la commune) pour leur présence, aux services publics qui aident notamment les habitants dans leurs démarches administratives, aux bénévoles des associations malheureusement trop peu nombreux, aux élus qui subissent parfois brimades et intimidations, aux services d'ordre qui font ce qu'ils peuvent avec les moyens alloués pour maintenir l'ordre et la sécurité dans nos campagnes... et même si les conditions d'exercice ne sont pas toujours faciles, ils accomplissent leurs missions avec sérieux, compétence et empathie. Ils sont et restent le ciment de la vie communale.

De nouvelles familles devraient rejoindre notre commune, notamment sur le quartier Jeanton où le permis d'aménager a été accepté. Souhaitons-leur la bienvenue et sachons les accueillir chaleureusement.

Signe de ces nouvelles arrivées, nos effectifs à l'école se stabilisent. Elles sont importantes également pour entretenir et dynamiser nos commerces et entreprises locales. Nous devons les prévoir en investissant toujours au plus juste tout en gardant notre âme de village et en essayant de répondre à vos demandes en services.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, profitez bien de vos familles et de ces moments si précieux.

**Thomas FILLIATRE**

Merci



Les jeunes élus du CMJ restent très engagés depuis la rentrée 2024 .  
Toujours présents auprès de nos aînés, ils ont passé ensemble un moment convivial lors du traditionnel goûter et projettent de se retrouver pour un temps de jeux de société au printemps.  
Recompensés lors de la Raisin d'Or pour leur esprit d'équipe, ils ont participé à différentes courses avec un bel enthousiasme .  
Pour les fêtes, ils mènent une action en partenariat avec notre CCAS en réalisant des boîtes solidaires.

Et pour les plus jeunes de 7 à 15 ans une sortie gratuite à la patinoire est prévue au mois de janvier 2025.



ho  
ho  
HO



**JOYEUX NOEL** 2025  
**ET BONNE ANNÉE**

LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE LA VILLE DE PREIGNAC VOUS SOUHAITENT UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2025 .  
 BEAUCOUP DE JOIE, D'ESPOIR ET DE BONHEUR.

cmjpreignac@gmail.com



## RAISIN D'OR 2024

La 18<sup>ème</sup> édition de cette manifestation ancrée dans le calendrier sportif girondin s'est déroulée une fois de plus avec succès.

Plus de 3000 coureurs, cyclistes, marcheurs... se sont présentés au départ des différentes épreuves. Une nouveauté cette année : le Cani Trail ! Cet événement offre l'opportunité unique de mêler sport et découverte des saveurs locales, dans un cadre exceptionnel : le Château Filhot. À noter la participation de nos jeunes du CMJ et de certains de vos élus dont notre Maire et bon nombre de Preignacais. Merci aux Baroudeurs du Sauternais et aux nombreux bénévoles qui permettent le bon déroulement de ces deux journées sportives. Vivement la 19<sup>ème</sup> !

**UN NOUVEAU  
BUREAU  
À L'APEP**  
Association des  
Parents d'Elèves



L'APEP a renouvelé son bureau en octobre dernier. Ont été élues : Carole NGO VAN, Présidente, Caroline BOURREAU, Trésorière, Lisa DEL CAMPO et Aurore FIESCOURT, Secrétaires. Elles vont désormais œuvrer pour proposer de nouvelles activités et manifestations pour les petits et les grands ! Leur première animation a été le marché de Noël le 15 décembre, qui a rencontré un vif succès.

**contact : [a pep.preignac@gmail.com](mailto:a pep.preignac@gmail.com)**



## FÊTE DE LA RENTRÉE 6 SEPTEMBRE

**Les années se suivent et ne ressemblent pas ! Ce dicton s'est vérifié cette année lors de la fête de la rentrée qui a eu lieu le 6 septembre dernier.**

C'est à la salle des fêtes que le groupe Killbilly, groupe de musique bordelais Rockabilly et Rock 50's, a offert aux Preignacais une soirée dansante, festive et rock and roll. Merci à toutes les personnes qui ont bravé le mauvais temps et qui ont profité du moment ainsi que des bières et softs de notre brasserie Zebra. Soirée clôturée par le traditionnel feu d'artifice. Espérons que 2025 soit plus clément et que nous puissions nous retrouver sur la place de la Mairie.



## TOURNOI DE SCRABBLE

L'association du scrabble de la vallée du Ciron a organisé le 18 novembre son 9<sup>ème</sup> tournoi gratuit et ouvert à tous : 48 participants étaient présents.

L'après-midi s'est terminé par un discours de la nouvelle présidente, Marie-Hélène CUZIN, qui a chaleureusement remercié la municipalité, les services techniques et le secrétariat pour leur précieuse aide dans l'organisation de ce tournoi. Les 6 gagnants se sont vus remettre un prix avant le goûter qui a clôturé cette manifestation.

Un hommage posthume a été rendu à Marie-Laurence ARDOUIN membre assidu du Scrabble de la Vallée du Ciron. Rendez-vous le 17 novembre 2025 pour le 10<sup>ème</sup> tournoi !



## SÉANCES ÉNERGISANTES GROUPEES

Mélody Sierra, coach sportif, spécialisée dans la santé et le bien-être, vous propose des séances énergisantes groupées allant de 2 à 10 personnes, adaptées pour tout âge et tous niveaux confondus.

L'objectif : passer un bon moment dans une ambiance conviviale. Quoi de mieux que de lâcher prise dans la bonne humeur et la pratique sportive adaptée !

À compter du 13 janvier 2025, Mélody proposera 2 créneaux par semaine :

- le lundi de 18h30 à 19h30
- le mercredi de 18h à 19h

Intéressé ? Contactez-la au 06 21 82 59 22 ou [sierramelody01@gmail.com](mailto:sierramelody01@gmail.com)



## L'OASIS DES SENS

L'Oasis des Sens est un pôle de bien et mieux-être, un véritable havre de ressourcement où corps, esprit et sens s'harmonisent en profondeur.

Ce lieu exceptionnel réunit une communauté de thérapeutes et de praticiens spécialisés dans divers domaines, tels que les thérapies alternatives, la médecine douce et l'art-thérapie. L'objectif commun est d'offrir un accompagnement bienveillant et personnalisé à toute personne cherchant à améliorer son bien-être.

Que ce soit à travers des séances individuelles, des ateliers collectifs ou des moments d'échanges, l'approche de l'Oasis des Sens se veut intégrative : soins du corps, éveil des sens et apaisement de l'esprit se mêlent harmonieusement.

**contact : 5 Rue Henri de Lur Saluces - 33210 Preignac  
06 15 77 59 63 - [oasisdessens33@gmail.com](mailto:oasisdessens33@gmail.com)**

## INDEMNISATION AUX COMMERÇANTS DE LA COMMUNE

Dans le cadre de la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) les projets d'aménagement de la Rue de la République, Rue de l'égalité, Rue de la Liberté et ses abords s'inscrivent dans une perspective de redynamisation de la commune.

Les travaux entrepris en amont ont pu être source de perturbations et de désagréments pour les commerces, et ont pu conduire à une baisse de leur chiffre d'affaires.

Le service communal d'assainissement a pris toutes les dispositions pour minimiser la gêne occasionnée pendant la durée des travaux de réhabilitation réalisés en avril 2024.

Le Conseil Municipal du mois de septembre 2024, a créé une Commission d'indemnisation amiable. Son rôle est d'instruire les demandes d'indemnisation des préjudices commerciaux susceptibles d'être causés aux commerçants et/ou artisans localisés à proximité de la RD 1113. Cette instruction est

basée sur l'analyse économique et financière réalisée par la CECOGEB (Organisme de Gestion Agréé) mandatée par le Conseil Municipal. Mais aussi d'émettre un avis motivé et une proposition de montant d'indemnisation.

Cette commission, présidée par Monsieur Le Maire, et composée d'un élu du Conseil Municipal, de deux représentants de la Communauté de Communes Convergence Garonne, et d'un représentant de la CECOGEB, s'est réunie le 15 octobre dernier.

**Elle a examiné la recevabilité des demandes et a validé une enveloppe globale de 9 237 €.**



## REPRISE DE L'AIDE AUX DEVOIRS

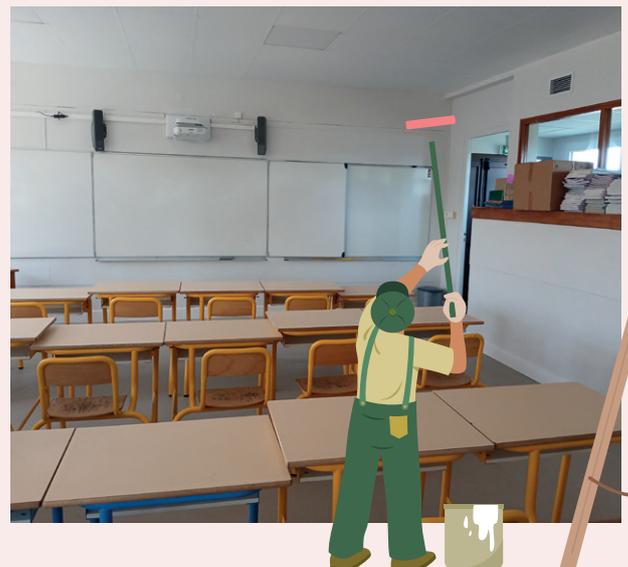
L'aide aux devoirs à l'école a repris le 4 novembre. Les 3 bénévoles de l'an dernier ont renouvelé leur engagement pour aider les élèves à faire leurs devoirs pendant le temps périscolaire, les lundis, mardis et jeudi, à partir de 17h.

Nous remercions Sylvie MAYOL, Valérie PERFANDIE et Joseph CHANE HUNE pour le temps qu'ils accordent à nos enfants.

## TRAVAUX DE RÉNOVATION DES CLASSES

Comme vous avez pu le constater, la rénovation énergétique du bâtiment scolaire élémentaire est terminée. Après une mise en beauté de l'école par l'extérieur, l'intérieur des classes va être aussi embelli !

Une première classe a été rénovée (peinture, sol...). Un projet d'aménagement de la totalité d'un pan de mur, avec rayonnage, rangement et bibliothèque est à l'étude en collaboration avec les enseignantes. Le projet est de poursuivre cette opération pour les quatre autres classes. Nous reviendrons vers vous au fur et à mesure de la réalisation de ce projet.



## NOËL AVANT L'HEURE POUR NOS ENFANTS !



Cette année, tous les élèves de l'école Joséphine BAKER ont assisté au spectacle **Circuit-Court** de la Compagnie Les veilleurs du phare **le lundi 9 décembre** à la salle des fêtes. Un moment festif proposé par la municipalité aux enfants de la commune.

**Les 16 et 17 décembre**, un petit déjeuner a été offert aux enfants de l'école avant le passage tant attendu du Père Noël.



## PORTAGE DES REPAS

**Si vous ou quelqu'un de votre entourage êtes confrontés à une situation de perte d'autonomie, le portage de repas de la Communauté de communes Convergence Garonne est à votre service.**

Qu'il s'agisse d'une situation durable ou ponctuelle, vous pouvez faire appel à ce service afin de vous permettre de rester chez vous. Les repas proposés, élaborés par une diététicienne professionnelle, pourront vous être livrés tout au long de la semaine ou simplement quelques jours par semaine (1 à 7 repas livrés du lundi au vendredi).

Avec un taux de satisfaction très favorable (près de 2/3 des usagers satisfaits selon la dernière enquête menée sur notre commune), ce service culinaire et solidaire est au tarif de 7.50 € le repas.



*Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Pôle Accompagnement Citoyen de la Communauté de Communes au 05 56 76 93 74.*

## GOÛTER LYRIQUE DES AÎNÉS

**Une cinquantaine de personnes ont assisté au goûter lyrique le mercredi 18 septembre 2024**

Les jeunes du CMJ étaient également présents. Ils se sont présentés et ont montré leurs travaux en cours.

Le spectacle lyrique, un peu décalé, animé par la chanteuse Marie-Loup, a été apprécié. Elle a réussi à interagir avec nos aînés. À

l'issue, une collation concoctée par la boulangerie Alex & Sandra a été servie pour le plus grand plaisir de tous.

Tous ont émis le souhait d'une nouvelle rencontre en 2025 !



## ZOOM Mutuelle

**Les personnes désirant se renseigner sur l'offre de mutuelle communale mise en place sur la commune, peuvent contacter la mairie au 05 56 63 27 39 ou directement Solidair Assur au 03 20 55 97 01.**

# La commune en bref



## LES TRAVAUX SUR LE NOUVEL ADRESSAGE AVANCENT !

**Après une première phase, durant laquelle le groupe de travail a dû attribuer à chaque route, rue, impasse et chemin un nom, la deuxième phase a été assurée par la Poste qui, après contrôle de toutes les dénominations, a procédé à la numérotation métrique de chaque adresse.**

L'ensemble de ces opérations a ensuite été soumis et validé en Conseil Municipal. À ce jour, l'étude des devis concernant l'achat et la pose des plaques et panneaux de rue, ainsi que des plaques des numéros individuels est en cours.

La pose de ces plaques et panneaux devrait être finalisée à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2025 (c'est ce que nous espérons). Ensuite

viendra le temps de la distribution des numéros. Elle sera vraisemblablement, organisée par quartiers à des dates et lieux que nous ne manquerons pas de vous communiquer. Il vous faudra ensuite déclarer votre nouvelle adresse auprès des services de l'administration et certains organismes privés (des consignes vous seront remises).

L'aide de France Services sera possible pour les personnes qui en auront besoin.

Une fois l'adressage effectif, la Poste distribuera le courrier pendant 6 mois aux 2 adresses, au-delà seuls les courriers adressés à la nouvelle adresse seront distribués.



POUR FAIRE  
UN DON >>



## FONDATION DU PATRIMOINE

**La Municipalité, propriétaire de l'église, a sollicité la Fondation du Patrimoine pour aider à la restauration de l'ensemble des vitraux et des décors du chœur. Compte tenu du fort intérêt patrimonial de ce projet, de l'implication financière de l'État, du Département de la Gironde et du Conseil Régional, cette demande a été acceptée et une convention a été signée le 3 mai dernier avec la Fondation du Patrimoine.**

La souscription proposée est particulièrement avantageuse pour les particuliers qui peuvent prétendre à une réduction d'impôt sur le revenu de 75% du montant de leur don, mais aussi pour les entreprises et les propriétaires assujettis à l'ISF immobilier.

Actuellement on compte 27 donateurs (dont certains n'habitent pas Preignac) que nous remercions vivement pour un montant total de 4.805€.

En cette fin d'année, l'occasion vous est donnée de participer aux efforts faits et montrer votre attachement à votre commune, tout en pouvant bénéficier d'une économie d'impôt : pour 100€ donné, la réduction d'impôt sur le revenu est de 75€, votre effort financier serait donc limité à 25 €.



**AVIS AUX ASSOCIATIONS, ANNONCEURS... Il est interdit d'afficher en deçà de 50 mètres à partir de l'emprise de la voie ferrée. Donc, tout panneau situé à une distance inférieure à ces 50 mètres devra disparaître. Merci de bien vouloir respecter cette réglementation.**

## TRANSFERT DU SERVICE COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT VERS LE SIAFLT AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2025



Dans le cadre de la loi Notre, prévoyant un transfert de compétence des services

d'assainissement vers les communautés de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2026, les élus de la commune de Preignac ont engagé une réflexion et ont souhaité s'orienter vers une autre solution.

Le Conseil Municipal de Preignac a décidé par délibération n°D02-05-2024 du 1<sup>er</sup> juillet 2024 d'intégrer le Syndicat d'assainissement de Fargues Langon Toulennaise (SIAFLT) afin de pérenniser sa structure et de ne pas subir ce transfert de compétence imposé par le législateur. Ce choix a été fait afin notamment de conserver un service de proximité, de qualité, tout en maîtrisant les coûts.

Aussi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le service d'assainissement de la Commune de Preignac sera assuré par le Syndicat d'assainissement de Fargues Langon Toulennaise.

## OPAH : OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La CDC Convergence Garonne vous accompagne gratuitement en partenariat avec SOLIHA.

Contactez SOLIHA :

05 56 33 88 94 – info.gironde@solihha.fr

Lundi – jeudi : 9h – 12h / 13h – 17h

Vendredi : 9h – 12h / 13h – 16h

CONVERGENCE GARONNE  
Communauté de communes

La Communauté de communes Convergence Garonne vous accompagne

Avec notre partenaire **SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
TERRES-Océan - Gironde

agrée

pour des projets

- MaPrimeRénov'
- MaPrimeAdapt'
- Ma Prime Logement Découvert

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
TERRES-Océan - Gironde

05 56 33 88 94

### UN PROJET DE RENOVATION DE VOTRE LOGEMENT ?

**PROFITEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT PAR NOTRE PARTENAIRE SOLIHA**

- AIDES FINANCIÈRES
- CONSEILS TECHNIQUES
- APPUI ADMINISTRATIF



## RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT-VINCENT

Alors que la restauration des vitraux de notre église est en cours, une visite a été organisée pour un groupe d'élus à l'atelier du restaurateur Eric Dupuy le 13 novembre dernier.

Cette collection de 20 vitraux (75 m<sup>2</sup>) est l'œuvre de Joseph Villiet (1823-1877), maître verrier bordelais très connu, qui a orné plus de 400 édifices dans le monde entier. Dans notre région, on peut citer Auros, Bazas, Giscos, Isle-Saint-Georges, Landiras, Louchats, Portets, Préchac, Saint-Symphorien, Uzeste et Villandraut.

À Preignac, ces vitraux datent de 1864 et 1867, et n'ont jamais été restaurés. Un encrassement important, des verres brisés et les plombs qui assurent la jonction des verres en très mauvais état nous ont poussés à intervenir. Malgré tout, le maître verrier, Eric Dupuy, souligne la qualité exceptionnelle de ces décors qui n'ont subi aucune altération des couleurs malgré leur âge et leur exposition.

Grâce aux employés sur place et en action, nous découvrons les différentes phases de cette restauration, du démontage à la remise en plomb et du soudage, ainsi qu'un vitrail terminé. Des protections en grillage spécial sont également réalisées afin d'éviter le vandalisme et les méfaits de la grêle en particulier. Nous avons pris conscience de la complexité des tâches et des savoir-faire requis pour ce métier d'art, mais aussi de la qualité de notre patrimoine communal qu'il fallait sauver.



### NUMÉROTATION DES TOMBES AU CIMETIÈRE

Nos agents du service technique actualisent la numérotation des tombes et caveaux des deux cimetières. Cette action sera complétée par la pose d'un panneau reprenant le plan du site et la numérotation propre à chaque cimetière, afin de faciliter le repérage des sépultures.



## DOMAINE DE LA CHAPELLE UN SITE VITRINE POUR LE COMPOSTAGE

Créée en 2010, l'association du **Domaine de la Chapelle propose des ateliers tout public autour du jardinage au naturel, du compostage, du zéro-déchets et des techniques de permaculture. Hanna, Maître Composteur, aide à la réalisation de projets (privés ou publics).**

### SES DOMAINES D'ACTION :

- Compostage domestique
- Compostage en établissement
- Compostage partagé
- Gestion/prévention des déchets verts
- Lombricompostage
- Compostage de toilettes sèches



Son travail vient d'être récompensé. Son site bénéficie depuis peu de l'appellation « site vitrine » reconnaissance nationale des bonnes pratiques de compostage mises en œuvre. Alors, un doute pour composter, n'hésitez plus, allez la voir, elle saura vous conseiller !



## LE SPHINX PHOENIX, UN PAPILLON NOCTURNE RARE OBSERVÉ À PREIGNAC

**Jean-François NIVET, Preignacais, passionné par la nature et plus particulièrement par les insectes nocturnes et diurnes, a observé, le 28 octobre dernier à son domicile, une espèce de papillon migrateur venue d'Afrique centrale : le Sphinx Phoenix (nom scientifique Hippotion Celerio).**

Pour attirer les insectes nocturnes, il utilise une lampe halogène et un support blanc sur lequel les insectes se posent. Ce papillon migrateur très rare vient d'Afrique centrale et peut se rendre jusqu'en Norvège.

Le plus surprenant c'est qu'une fois identifié et en cherchant sur divers sites, Jean-François NIVET a constaté que cette espèce a été très peu observée en France et jamais en Gironde jusqu'à cette année : deux spécimens ont été vus à Bordeaux les 20 et 24 octobre et le troisième au centre de Preignac.



## VERS UNE HARMONISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS

**Les élus de la CDC Convergence Garonne ont décidé d'unifier le service de la gestion des déchets par un transfert de sa compétence au SEMOCTOM et de stabiliser son financement en modifiant son système de facturation.**

En effet, depuis la création de la Communauté de Communes (CDC) Convergence Garonne il existait quatre systèmes de redevances d'enlèvement des ordures ménagères, deux syndicats de gestion des déchets et une régie.

En 40 ans, les quantités de déchets produits par les ménages ont doublé. Le service public de gestion des déchets a donc dû s'adapter à ce flux important de matières. Des investissements importants ont dû être réalisés pour faire face aux enjeux environnementaux qui en découlent. Ainsi, le coût lié à la gestion des déchets n'a cessé d'augmenter ces dernières années (inflation, taxe générale sur les activités polluantes, réglementations successives...).

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le territoire passera de la REOM-I (Redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative) à la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Cette dernière sera ajoutée directement sur la taxe foncière. Les propriétaires pourront la refacturer à leurs locataires.**

**Vous ne recevrez plus de facture d'ordures ménagères. Les personnes mensualisées ne seront plus prélevées.**



### SEMOCTOM

#### QU'EST-CE QUE LE SEMOCTOM ?

Le SEMOCTOM (Syndicat de l'Entre-deux-Mers pour la gestion des déchets), est un établissement public administratif en charge de la prévention, la collecte et le traitement des déchets sur un territoire composé de 85 communes dont 13 des communes de la CDC (rive droite) soit près de 115 000 habitants (projection à 136 000 habitants avec intégration des 13 communes de la rive gauche).

La vocation 100% déchets de ce syndicat, les services proposés et le projet ambitieux EN100BLE\* qui y est mené, la gestion qu'il exerce sur 13 de nos communes et le partenariat durable que nous entretenons depuis plusieurs années, sont autant de raisons qui ont poussé la CDC à se tourner vers le SEMOCTOM pour reprendre sa compétence déchets.

**Plus d'informations : [www.semoctom.com](http://www.semoctom.com)**

\*Projet de réduction des déchets de 100kg par an par habitant d'ici 2030.

## ENQUÊTE SUR LES CHAUVES-SOURIS

**Le Syndicat du Ciron, accompagné de partenaires dont le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine, a lancé une étude visant à améliorer l'état des connaissances sur les chauves-souris qui fréquentent les sites Natura 2000 du Sud-Gironde et notamment la Vallée du Ciron.**

Les objectifs de ce travail sont à la fois d'améliorer les connaissances sur les espèces et les populations des chauves-souris qui fréquentent la vallée du Ciron, mais aussi de localiser les secteurs présentant les plus forts enjeux (sites naturels, colonies de reproduction, etc.). Ces inventaires peuvent cibler aussi bien des espaces naturels et forestiers que des bâtiments (combles d'église, etc.). Le dépliant joint vous en apprendra davantage sur les chauves-souris. Et si vous avez connaissance de gîtes à chauves-souris (chez vous ou à proximité), n'hésitez pas à compléter le questionnaire, soit au dos du dépliant, soit en répondant directement à l'enquête en flashant le QRcode ci-contre.



**Votre participation est indispensable à la réussite de ce projet !**

Si vous souhaitez des informations supplémentaires sur cette étude, vous pouvez contacter le Syndicat du Ciron par mail à l'adresse [c.lagourgue@syndicatduciron.fr](mailto:c.lagourgue@syndicatduciron.fr) ou par téléphone au 05 56 65 01 17.



## DISTRIBUTION DE PIÈGES À FRELONS

La Commune de Preignac renouvelle son opération de distribution de pièges pour lutter contre la prolifération des frelons asiatiques. À compter du lundi 27 janvier 2025, rendez-vous en Mairie (aux horaires d'ouverture) pour récupérer votre piège dans la limite des stocks disponibles (1 piège/foyer) ! Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile. Nous vous rappelons que les périodes de piégeage vont du 15 février à la fin mars et du 15 octobre à fin novembre. Nous vous recommandons de retirer les pièges à la fin des périodes de piégeage.

## Carnet de naissances, mariages et décès

### Elle nous a rejoint :

Lizzie FRANZON née le 31 octobre 2024

### Ils se sont unis

Eva, Marie DUZAN & Pierre, Martin, Olivier VERNEY  
le 07 septembre 2024

### Ils nous ont quittés

- Elie, Jean DEJEAN décédé le 18 septembre 2024
- Michel, Yves MARTIN décédé le 20 septembre 2024
- Monique, Myriam TRAN VAN DAN veuve ROUSSEAU décédée le 04 octobre 2024
- Joséphine GARABEDIAN veuve MIDEJEAN décédée le 18 octobre 2024
- Marie-Laurence, Pierrette ARDOUIN décédée le 21 octobre 2024

## LA RECETTE DE NOS AÎNÉS

### CANNELLONIS À LA COURGE BUTTERNUT ET AU FROMAGE BEAUFORT



Pour 16 cannellonis  
Préparation : 45 minutes

Cuisson : 1 h + 45 min  
au Four

### INGRÉDIENTS

- 16 cannellonis
- 150 g de Beaufort
- 1 courge butternut de 800 g environ
- 200 g de châtaignes cuites
- 200 g d'oignons
- 4 gousses d'ail
- Sel, poivre
- 300 g de coulis de tomate
- 2 cas de graines de courge

### RECETTE

- Préchauffer le four à 170°C.
- Couper la courge en quatre dans sa longueur. Retirer les pépins. Placer sur la plaque huilée du four. Enfourner pour 35 minutes.
- Pendant ce temps, peler et ciseler les oignons. Peler et hacher l'ail.
- Au bout des 35 minutes, répartir ail et oignon sur la plaque du four. Ré-enfourner pour 25 minutes : à la sortie, vous pouvez enfoncer sans effort un couteau dans la courge.
- Placer la courge cuite dans un robot mixeur et mixer pour réduire en purée (Courge bio ? il est inutile de retirer sa peau !).
- Râper le Beaufort finement. Hacher finement les châtaignes.
- Débarrasser dans un saladier. Ajouter oignon et ail, châtaignes et 120 g de Beaufort. Saler et poivrer. Mélanger.
- Farcir les cannellonis de cette préparation, soit avec une petite cuillère, soit avec une poche pâtissière, en les plaçant au fur et à mesure dans un moule rectangulaire préalablement huilé.
- Détendre le coulis de tomate avec 5 cl d'eau. Saler. Verser sur les cannellonis.
- Garnir du reste de Beaufort râpé et des graines de courge.
- Enfourner pour 45 minutes à 160°C.

## Agenda

Sous réserve de modifications

- **Le 14 décembre :**  
Repas des aînés à la salle des fêtes
- **Les 26 & 27 décembre :**  
Fermeture du secrétariat de mairie au public
- **Le 12 janvier 2025 :**  
Loto du Comité des Fêtes de Boutoc à la salle des fêtes
- **Le 18 janvier 2025 :**  
Vœux du Maire à la salle des fêtes



- **Le 25 janvier 2025 :**  
Sortie jeunes à la patinoire (7 à 15 ans CMJ)
- **Le 8 février 2025 :**  
Petit déjeuner du Maire à l'Espace Poupot
- **Le 8 février 2025 :**  
Blind Test du Comité des Fêtes du Bourg à la salle des fêtes



- **Le 6 avril 2025 :**  
Vide grenier du Comité des Fêtes du Bourg au stade
- **Le 12 avril 2025 :**  
Repas de chasse à la salle des fêtes
- **Le 8 mai 2025 :**  
Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

### À noter

Le Service de Gestion Comptable (SGC) de la Réole-Bazas a changé d'adresse depuis le 04 décembre 2024. Ils sont désormais au 3 Rue Jules Ferry - 33190 LA REOLE

### Suivez-nous !



@villedepreignac



www.preignac.alertecitoyens.com



www.preignac.fr